



BULLETIN D'ADHESION - Année

L'association ne reçoit aucune subvention publique ; elle n'est financée que par les cotisations de ses adhérents. La cotisation valable pour l'année civile, donne droit de participer à toutes les activités organisées : réunions de travail, manifestations festives, voyages ou autres.

La cotisation est indispensable pour assister aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires et pour avoir le droit de voter en cours de séance.

L'aide aux recherches généalogiques est réservée à nos adhérents.

Pour une première adhésion, veuillez compléter ce bulletin avant de l'adresser, accompagné du chèque correspondant, à l'adresse de notre siège social figurant en bas de page. Pour le renouvellement de la cotisation, envoyer seulement le chèque.

- **Adhésion individuelle = 15 €**
- **Adhésion en couple = 20 €**

NOM : Prénom :

Adresse postale : rue

Lieu dit :

Code postal :

Localité :

N° de téléphone : portable :

fixe :

courriel :@.....

Nom du (de la) conjoint (e) qui adhère également, ou enfant(s) :

.....

.....